



Demandeur d'asile veut changement de statut.

Par **davincicode**, le **22/02/2010** à **23:12**

Bonjour, rnrnJe vous contacte pour obtenir des informations par rapport à une situation délicate dans laquelle se trouve une amie. rnrnElle est une demandeur d'asile, entrée en France le 20/05/2008 de façon "irrégulière". Elle a déposé un recours devant la CRR le 29/12/2008 et a obtenu l'autorisation provisoire de travail(APT) il y a environ 6 mois. Elle renouvelle son récépissé et son APT tous les 3 mois. rnrnJe précise sa situation:rnrn- nationalité bangladaise, avec 2 enfants (1 mineur 1 majeur) scolarisés au lycée.rnrn- elle habite dans 93 mais bientôt va déménager (94 peut-être)rnrn- CDI, elle touche SMIC, mais si cela pose un problème, c'est négociable,rnrnl'employer veut aussi qu'elle obtienne un titre de séjour.rnrn- pas de passpoirtnrn- pas de famille en Francernrn- cuisinièrernrnMes questions sont : rnrn- Est-ce qu'il y a un moyen de changer son statut avec son APT?? (donc obtenir le titre de séjour "salarié" ou "travailleur temporaire", je ne sais pas vraiment..) rnrn- Si oui, quelles sont les démarches pour cela? rnrnrnMerci d'avance pour les réponses, car la situation est urgente

Par **didier**, le **23/02/2010** à **11:55**

oui se possible a condition qu'il ya un cdi il faut demander une carte sejour titre salarié avec un cdi et avec cdd c'est pas sur qui marche.

Par **davincicode**, le **23/02/2010** à **13:47**

Et vous savez quelles sont les démarches? y a bien un CDI,,